



Projet éolien des Vastres

Compte-rendu du groupe de travail n°2

Mercredi 9 mars 2022

BayWa r.e. | Quénéa'ch

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL	4
LE PROJET ET SES ETUDES	5
Etude acoustique	5
Etude paysagère.....	6
Présentation de 3 scénarios d’implantation	6
Les photomontages	7
LES MESURES D’ACCOMPAGNEMENT	8
Audit énergétique.....	9
Land art aux pieds des éoliennes.....	9
Peinture des pieds des éoliennes	10
Enterrement des lignes électriques dans le bourg.....	10
Tarif préférentiel d’électricité pour les habitants	11
FINANCEMENT PARTICIPATIF	11
LA DEMARCHE DE COMMUNICATION	12
VOS PROPOSITIONS DE SUJETS A ABORDER LORS DE PROCHAINS EVENEMENTS	13
VOS PROPOSITIONS D’ACTIONS DE COMMUNICATION A METTRE EN ŒUVRE POUR MOBILISER PLUS LARGEMENT LES HABITANTS	14
REMERCIEMENTS	14
PROCHAIN RENDEZ-VOUS	14
CONTACTS	15
ANNEXES	16
Les questions et remarques des participants sur le projet.....	16
Les questions et remarques des participants sur les mesures d’accompagnement.....	17
Les propositions des habitants sur la communication	18

INTRODUCTION

Depuis 2017, les sociétés BayWa r.e. et Quénéa'ch étudient la possibilité d'implanter un parc éolien sur la commune des Vastres.

En parallèle au développement du projet, BayWa r.e. et Quénéa'ch ont lancé une démarche de concertation, avec l'aide de l'équipe Concertation de Mazars, en septembre 2021.

De nombreux rendez-vous de concertation, d'information et de mobilisation ont donc eu lieu pour informer et travailler le projet avec le territoire : une étude des perceptions constituée d'entretiens individuels et de rencontres avec des habitants, un forum d'information en septembre, et un premier groupe de travail en décembre 2021.

Le mercredi **9 mars 2022**, un deuxième groupe de travail a eu lieu à la salle de l'Ancienne Cure aux Vastres, de 18h à 20h. Les habitants des Vastres étaient invités à se réunir pour poursuivre le travail commencé autour du projet éolien lors du premier groupe de travail.

Les objectifs de ce moment étaient de :

- Partager les résultats des études ;
- Poursuivre la co-construction des mesures d'accompagnement ;
- Présenter la campagne de financement participatif.

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion. La synthèse des échanges est structurée par séquences et les remarques, questions et propositions émises par les participants sont retranscrites.

PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail n°2 a réuni **14 personnes**.

Était présente **l'équipe des développeurs** :

- Kilian ALVAREZ, Chef de projet éolien BayWa r.e.
- Maéva JULLIARD, Chargée de communication BayWa r.e.
- Nikita GHELELOVITCH, Responsable de projets Quénéa'ch

Était présente **l'équipe Concertation Mazars** suivante :

- Marion GIELLY, Consultante
- Lisa PALIOTTO, Consultante
- Charline VIALLE, Cheffe de projet

Le projet et ses études

Dans un premier temps, les développeurs ont partagé les résultats des états initiaux des études. Ensuite, ils ont présenté les trois scénarios d'implantation possible des éoliennes, en exposant leurs avantages et inconvénients. Enfin, afin de mieux visualiser le projet, les habitants ont pu découvrir les photomontages réalisés spécialement pour l'occasion, comme demandé lors du précédent groupe de travail.

Durant cette présentation, de nombreuses questions et remarques ont été formulées par les participants. Vous retrouverez ci-dessous le détail de ces échanges.

Etude acoustique

Remarque d'un participant : *Ce serait bien si vous nous apportez un appareil qui puisse simuler ce que signifie concrètement les décibels (dB) dont vous parlez, pour que l'on puisse se rendre compte.*

Réponse des développeurs : Pour vous donner une idée, 35 dB représente le bruit émis par un réfrigérateur.

Remarque d'un participant : *Je peux vous dire qu'on les entend quand même...*

Réponse des développeurs : L'étude acoustique mesure le bruit à 500m de distance, pas au pied de l'éolienne, car la distance minimale imposée par la loi entre les éoliennes et les habitations est de 500m.

Complément d'un participant : *Nous sommes allés au pied des éoliennes de Freycenet-la-Tour et oui, on les entend quand on est au pied, mais en s'éloignant à peine, le bruit s'atténue jusqu'à ne plus les entendre.*

Question : *En vieillissant, les éoliennes sont-elles plus bruyantes ?*

Réponse des développeurs : Les évolutions technologiques améliorent ce point et les éoliennes sont de moins en moins bruyantes. Par ailleurs, des entretiens réguliers et des inspections fréquentes sont prévus et obligatoires. En effet, un premier contrôle doit être effectué dans les 3 mois suivants la mise en service, puis un an après et ensuite de manière périodique tous les 3 ans minimum.

Question : *Quel type d'éolienne sera mis en place ? Seront-elles des éoliennes à aimant permanent ? Cela signifierait moins de bruit.*

Réponse des développeurs : Non, il n'y a plus d'aimant permanent dans les éoliennes récentes (hors éoliennes en mer) car cela signifierait qu'il y a une exploitation de terres rares et cela n'est plus possible écologiquement. Le modèle précis de machine n'est quant à lui pas encore défini, et se fera une fois l'ensemble des études finalisées et le choix de l'implantation fait.

Remarque d'un participant : Je tiens à signaler qu'à Saint-Agrève des mesures compensatoires ont été mises en place pour réduire le bruit.

Réponse des développeurs : Oui, cela serait obligatoire si les résultats des études acoustiques montraient un dépassement de l'émergence réglementaire par rapport aux habitations proches de la zone.

Etude paysagère

Question : Quand on parle de « 20 km autour de la zone d'implantation potentielle du projet » on entend 20 km à vol d'oiseau, n'est-ce pas ?

Réponse des développeurs : Oui, c'est la distance qu'on a définie dans le cadre réglementaire de réalisation de l'étude paysagère. Il s'agit de l'aire d'étude éloignée. L'étude est également réalisée dans une aire rapprochée (7 km) et immédiate (1,5 km) au projet.

Présentation de 3 scénarios d'implantation

Question : Allez-vous mettre les éoliennes à côté de l'antenne relais ?

Réponse des développeurs : Il ne s'agit pas d'une antenne relais mais d'un mât de mesure, servant pour l'étude des vents principalement. Par ailleurs, nous mettrons bien des éoliennes à proximité du mât de mesure, celui-ci étant dans la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP).

Question : Les éoliennes seront-elles implantées à proximité du GR ?

Réponse des développeurs : Oui, car il s'agit des recommandations du bureau d'étude paysager.

Question : Le projet sera-t-il implanté sur des terrains agricoles ?

Réponse des développeurs : Nous privilégions des implantations sur les terrains communaux, afin de maximiser les retombées pour la commune. Cependant, certaines machines seront tout de même implantées sur des terrains privés.

Question : Combien mesure chaque éolienne ?

Réponse des développeurs : Chaque éolienne mesure 150m en bout de pale.

Question : Combien mesure le mât de mesure ?

Réponse des développeurs : Il mesure 110m.

Question : Le hameau de Hugons (commune de Mars) sera-t-il impacté au niveau visuel et acoustique ?

Réponse des développeurs : Hugons sera effectivement à proximité du parc, avec une distance entre l'éolienne la plus proche et les premières maisons de la commune d'environ 600 à 700m. Au niveau acoustique, l'impact sera moindre car les vents dominants sont orientés nord-sud, or Hugons est situé dans les vents est-ouest par rapport au parc.

Remarque d'un participant : Se baser sur le vent plus fréquent, le vent du nord, pour l'étude acoustique peut être trompeur.

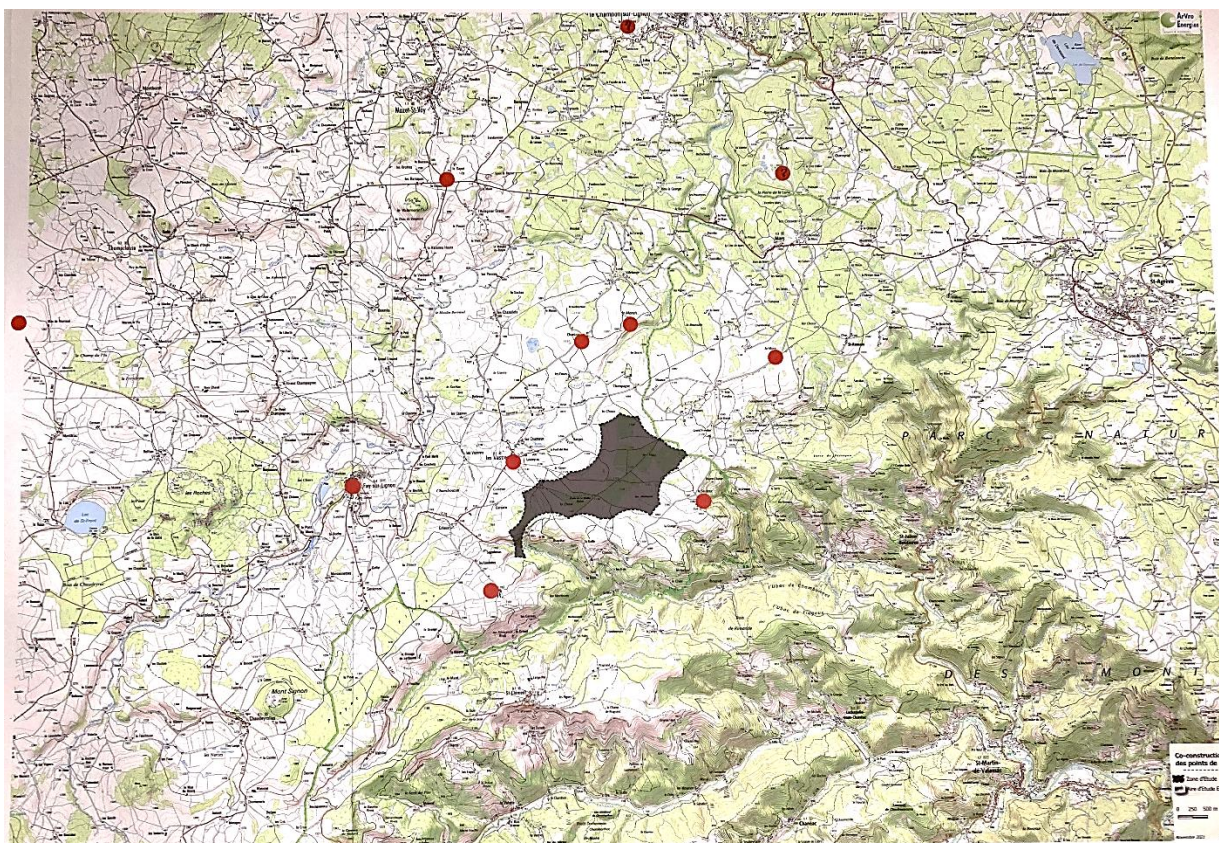
Réponse des développeurs : il y a une méthodologie précise pour réaliser ces études des vents, sachant que la réglementation française est particulièrement stricte et soumet les éoliennes à la réglementation des troubles du voisinage.

Les photomontages

Question : Quel est le quartier de Chambon concerné par les photomontages ?

Réponse des développeurs : C'est le sud de Chambon.

Voici la carte des points de vue des photomontages définie avec les participants lors du premier groupe de travail de décembre.



Pastilles rouges placées sur la carte pour représenter les points de vue proposées pour les photomontages

Question : Quel vent avez-vous prévu pour les photomontages ?

Réponse des développeurs : Nous avons toujours fait comme si c'était le vent le plus impactant, amenant les éoliennes à être face au photographe pour se rendre compte de ce que rendrait la « pire » situation.

Remarque d'un participant : Ce serait bien d'avoir des photomontages avec des éoliennes qui tournent ; sous forme de images animées, GIF etc.

Réponse des développeurs : Le paysagiste fait les photomontages selon une méthodologie précise, en montrant les éoliennes sous le pire angle possible. L'animation des photomontages n'est pas prévue par les bureaux d'études qui font ces photomontages. Néanmoins, nous prenons en note votre remarque qui pourra servir pour une prochaine réunion où nous pourrions nous-mêmes ensuite réussir à animer les photomontages.

Les mesures d'accompagnement

Dans un deuxième temps, les développeurs ont détaillé certains éléments autour de deux sujets évoqués lors du premier groupe de travail : les mesures d'accompagnement et le financement participatif.

Question : Quelles sont les retombées économiques ?

Réponse des développeurs : La commune bénéficiera de retombées diverses :

- Des retombées fiscales (TFPB, CFE, IFR, CVAE), conformément à la réglementation,
- Un loyer pour l'implantation des éoliennes sur les terrains communaux,
- Des retombées pour l'utilisation temporaire de la voirie,
- Des mesures d'accompagnement co-construites avec le territoire

Question : Des indemnités sont-elles prévues pour les propriétaires terriens impactés visuellement ?

Réponse des développeurs : Non, il n'y a pas d'indemnités directes pour les nuisances visuelles mais les mesures d'accompagnement (financement participatif, parts du capital etc.) s'insèrent dans cette logique de compensation.

Question : Pourrait-il y avoir une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) au niveau communal qui se crée ?

Réponse des développeurs : Oui, une SCIC pourra être créée par les volontaires et participer au capital de la société de projet. En effet, nous proposerons d'ouvrir le capital de la société de projet : une partie du capital appartiendra dans ce cas à la SCIC et ses adhérents. Après avoir investi un certain montant, ils pourront ainsi avoir une partie de la gérance de la société de projet et percevoir des bénéfices.

Question : Ces mesures sont-elles ponctuelles ou tout au long du projet ?

Réponse des développeurs : Le budget des mesures d'accompagnement est unique. Il peut cependant être utilisé de manière ponctuelle ou à plus long terme selon la mesure retenue.

Audit énergétique

Remarque d'un participant : Vous dites que le fait de bénéficier de l'audit énergétique est possible en fonction des revenus. Nous l'avons fait cet été et nous n'avons en effet eu que très peu d'aides. Cela s'adresse à une catégorie spécifique de personnes.

Réponse des développeurs : Aujourd'hui si vous souhaitez faire une rénovation énergétique de votre maison il faut savoir exactement ce que l'on veut changer dans la maison, comprendre à quels types d'aides vous avez le droit, trouver des artisans, etc. ; il est difficile de faire cela seul. Dans le cadre de cette mesure, nous nous proposons donc de prendre en charge la partie conseil et audit pour vous accompagner dans la mise en œuvre.

Question : Qui est éligible pour cet audit énergétique ?

Réponse des développeurs : La commune des Vastres et les communes limitrophes sont éligibles. Il faut que les personnes intéressées se fasse recenser auprès de nous.

Land art aux pieds des éoliennes

Remarque des développeurs : Pour des questions de sécurité, il faut s'éloigner à 500m des éoliennes.

Remarque d'un participant : La zone d'implantation présente des endroits qui se trouvent à plus de 500m des éoliennes et donc là-bas on peut envisager le projet de land art.

Réponse des développeurs : Oui, cela est envisageable. On peut aussi penser à d'autres types d'installation, par exemple un spectacle de *mapping* sur les façades des éoliennes. Le mapping est une technologie permettant de projeter des images ou des vidéos sur des structures en relief, tels des monuments, ou, dans ce cas, des éoliennes !

Peinture des pieds des éoliennes

Remarque des développeurs : Les éoliennes sont obligatoirement blanches en France car l'Aviation Civile et l'Aviation Militaire nous l'imposent. Dans d'autres pays comme en Allemagne, la base des mâts peut être peinte en vert par exemple. En France, ce n'est pas possible pour le moment.

Enterrement des lignes électriques dans le bourg

Question : L'enterrement des lignes électriques se fera seulement dans le bourg ? Serait-il possible en dehors des Vastres ?

Réponse des développeurs : Cela pourrait être possible, mais nécessiterait la création de « pots communs » entre les communes limitrophes et celles des Vastres pour répartir ce budget. Nous allons nous renseigner pour obtenir l'information juridique, notamment car une partie des communes limitrophes ne fait pas partie du même EPCI, ni du même département. Si cela s'avère possible, il faudrait organiser des échanges entre les élus des communes. Pour une raison d'équité, on pourrait imaginer que ce soit le périmètre autour de la zone impactée qui soit le premier concerné par l'enterrement des lignes électriques, et avec une prédominance pour la commune des Vastres (commune d'accueil du projet).

Question : La mairie touche donc la fiscalité du foncier, mais il n'y a pas la partie de vente de l'électricité dans cette équation, n'est-ce pas ?

Réponse des développeurs : La mairie des Vastres touche les retombées fiscales prévues par la loi et l'enveloppe dédiée aux mesures d'accompagnement.

Question : Combien les éoliennes rapportent-elles, au total, aux communes ?

Réponse des développeurs : Entre 60 000 euros et 90 000 euros, selon le nombre d'éoliennes, par an.

Question : Où est-ce que le parc éolien va être raccordé ? Le raccordement sera-t-il souterrain ?

Réponse des développeurs : Le raccordement sera souterrain. Le lieu de raccordement dépend du nombre d'éoliennes : Il pourra se faire soit à Yssingeaux, soit à Salettes, en fonction de la capacité d'accueil au moment du dépôt du dossier.

Remarque d'un participant : Ce serait intéressant de montrer aux personnes le tracé des lignes de raccordement des éoliennes qui va être enterré.

Tarif préférentiel d'électricité pour les habitants

Remarque des développeurs : On peut vendre directement aux riverains l'électricité produite par le parc éolien ce qui signifie une baisse de la facture qu'ils payent habituellement.

Question : Pourquoi on aura une baisse de la facture de seulement 3 à 5 ans ?

Réponse des développeurs : Il s'agit de la durée du partenariat actuel que nous avons avec le fournisseur d'énergie électrique. Cette mesure étant aussi très coûteuse, il n'est pas possible d'étendre cette durée tout en respectant le budget des mesures d'accompagnement.

Remarque d'un participant : Il faudrait plus de transparence sur le business plan, 10% pendant 3 à 5 ans c'est trop peu.

Réponse des développeurs : Il faut prendre en compte les risques et l'existence de beaucoup d'inconnues encore à ce stade. C'est pour cela que nous ne pouvons nous engager sur du long terme sans savoir ce qu'il adviendra très précisément quant à la rentabilité du projet. Evidemment, nous avons des business models nous permettant d'assurer la rentabilité minimum du projet mais ces mesures d'accompagnement nécessitent une enveloppe conséquente. Nous préférons nous engager sur ce dont nous sommes certains à ce stade.

Financement participatif

Question : S'agit-il d'un taux sur deux ans ou pas ?

Réponse des développeurs : Il s'agit d'un taux à 6% annuel.

Question : Est-ce que c'est par foyer ou par personne ?

Réponse des développeurs : La participation peut se faire de manière individuelle. Un même foyer peut donc investir d'autant qu'il a de membres.

Question : Est-ce que les mairies pourront participer à ce financement participatif ?

Réponse des développeurs : Il s'agit plutôt d'une mesure dédiée aux personnes physiques, aux habitants.

Question : Qu'est-ce que c'est Lendosphère ?

Réponse des développeurs : Lendosphère est une société spécialisée dans le financement participatif de projets énergétiques.

Question : Quel est l'intérêt du financement participatif ?

Réponse des développeurs : L'intérêt est d'accoutumer les habitants au fait de participer aux projets de transition énergétique, au projet de territoire, voire à la co-crédation de la SCIC.

Remarque d'un participant : Je pense que le risque existant pourrait freiner certaines personnes.

Réponse des développeurs : Chaque participant sera remboursé, même si le projet ne voit pas le jour. Les risques sont donc très limités pour les participants.

Question : Pourquoi les citoyens ne peuvent pas gérer tout le parc ?

Réponse des développeurs : Seul l'exploitant technique d'un parc a les compétences permettant d'assurer sa gestion. C'est pour cela qu'il est impossible techniquement de laisser la totale gestion aux citoyens.

La démarche de communication

Une phase d'échanges visant à co-construire ensemble des propositions de communication autour du projet a eu lieu en fin de réunion.

Remarque d'un participant : Une information via la mairie serait la bienvenue sur le financement participatif.

Remarque d'un participant : Je n'ai reçu aucune lettre d'information sur le projet.

Réponse des développeurs : La distribution des lettres d'information a été faite par l'équipe Mazars pour la première et la deuxième lettre d'information sur la commune des Vastres et tous ses hameaux. Les communes limitrophes ont reçu les lettres d'information en mairie. Pour la troisième lettre, les conditions météorologiques nous ont conduit à passer par un prestataire. Or, la qualité de la distribution en a été impactée, ce que nous regrettons.

Remarque d'un participant : vous n'avez pas vraiment alerté les communes limitrophes alors qu'elles peuvent être impactées.

Réponse des développeurs : Dès le forum de septembre, il nous a été demandé par plusieurs participants de distribuer de l'information dans les communes limitrophes. C'est ce que nous avons fait en déposant nous-mêmes en mairie de ces communes les lettres d'information suivantes. Le site internet du projet reprend également tous les documents de la concertation dont les lettres d'information et peut être consulté à tout moment.

Vos propositions de sujets à aborder lors de prochains événements

Lors des échanges, les participants ont fait **plusieurs propositions pour les prochains événements de concertation** (forum, groupe de travail, etc.). Les voici, reclassées par thématiques :

Thématiques	Propositions
<p>Pour la préparation du forum d'information d'avril</p>	<p>Prévoir un cahier d'inscriptions pour le forum</p>
	<p>Proposer quelque chose de dynamique / interactif sur les ressentis des personnes</p> <p>→ <i>Réponse des développeurs : pour la partie dynamique, nous pourrions utiliser imMeRsio notre outil de visualisation en réalité mixte</i></p>
<p>Sujet à aborder lors d'un prochain groupe de travail</p>	<p>L'acheminement de marchandises et la phase chantier</p>
	<p>La gouvernance du futur parc, avec une présentation des différents modèles</p>
	<p>Retour d'expérience sur le projet fait par les développeurs sur l'audit énergétique</p>
	<p>Trouver des exemples de projets où ont été mises en place des coopératives citoyennes</p>
	<p>Contacteur ENEDIS pour un devis sur l'enfouissement des câbles électriques</p>

Vos propositions d'actions de communication à mettre en œuvre pour mobiliser plus largement les habitants

Dans l'attente de la prochaine réunion – forum d'information d'avril 2022 - les participants ont proposé des idées pour la communication autour du projet et pour faire avancer la réflexion sur les mesures.

L'équipe Concertation de Mazars en tiendra bien compte pour communiquer sur le forum :

- Envoyer un communiqué de presse à la Commère 43
- Rédiger un courrier à envoyer à la mairie

Remerciements

Kilian ALVAREZ, Nikita GHELELOVITCH, Maéva JULLIARD et l'équipe Concertation de Mazars tiennent à remercier toutes et tous les participants de groupe de travail, qui ont permis de faire avancer la concertation avec des idées concrètes pour l'avenir du projet.

Prochain rendez-vous

A VOS AGENDAS !

FORUM D'INFORMATION
(entrée libre et format portes ouvertes)

Le mercredi 13 avril 2022
De 16h à 20h
Garage municipal des Vastres

Contacts

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site participatif du projet : projeteolien-lesvastres.fr

Pour toutes questions, vous pouvez contacter :

Marion GIELLY

Mazars

marion.gielly@mazars.fr

07 61 58 62 69

Kilian ALVAREZ

Chef de projet éolien

Bay Wa r.e.

kilian.alvarez@baywa-re.fr

Nikita GHELELOVITCH

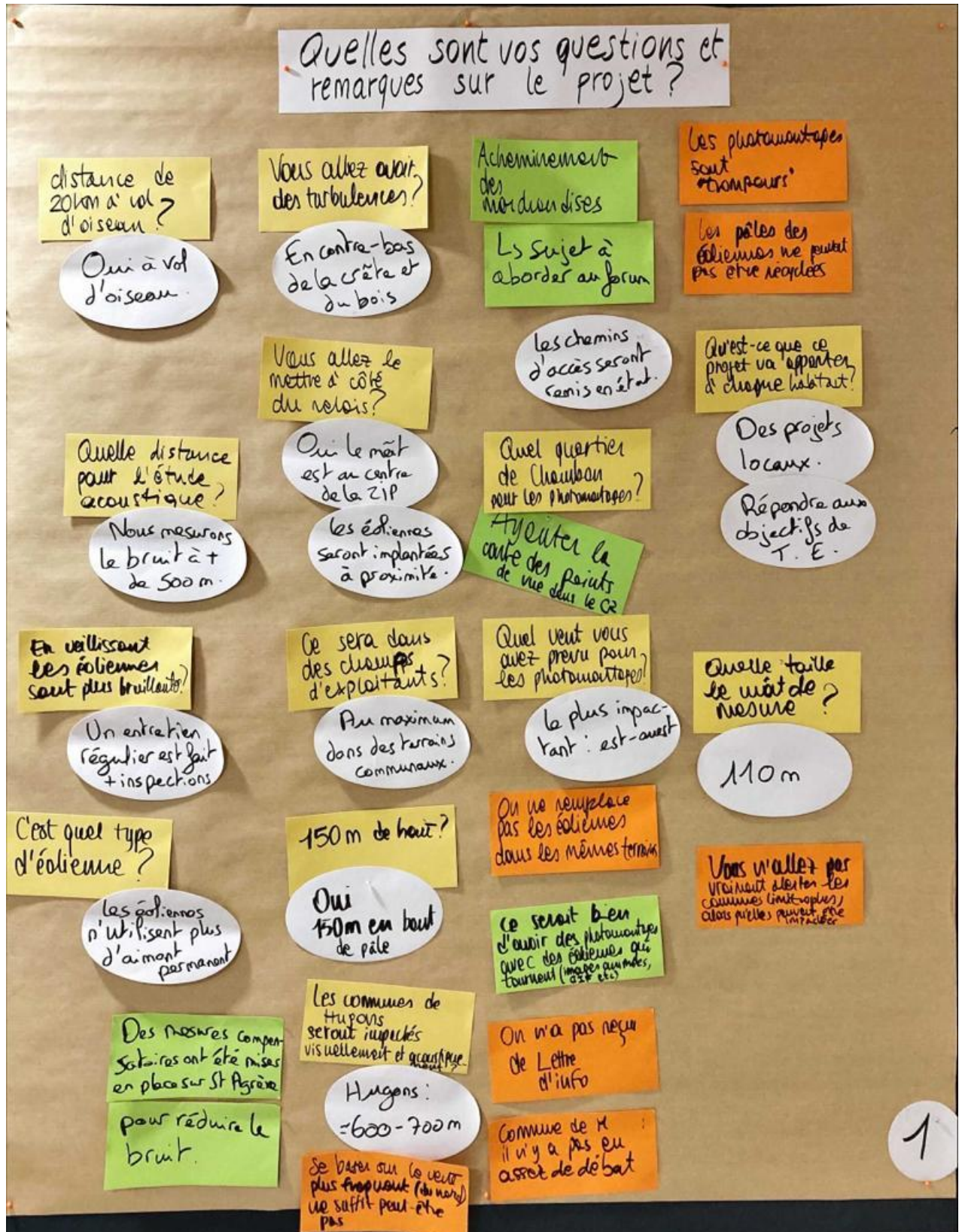
Chef de projet éolien

Quénéa'ch

nikita.ghelelovitch@arvro-energies.fr

ANNEXES

Les questions et remarques des participants sur le projet



Les questions et remarques des participants sur les mesures d'accompagnement

Quelles sont vos questions et remarques sur les mesures d'accompagnement?

Quelles sont les retombées économiques?

- Revenus pour communes (Taxes)
- Moins AC liés TEE

Un montage fiscal qui provient de la population peut être créé?

- Ouverture capital de la société du projet
- Création SIC possible
- peut prendre parts dans SIC

Les mesures sont pertinentes ou tout au long du projet?

- Budget par site
- mais dépend de la mesure (épave, chauffage électrique)
- ~ 50 K€

Il faut vraiment gagner très peu pour l'audit énergétique pour les travaux d'insulation ou autres pour les maisons?

REX audit énergétique lors de la prochaine réunion

Qui pourrait en bénéficier?

- Commune des Vallées et communes limitrophes

Projet de laud est possible à côté des maisons à + de 500m des stations

Entretien des lignes électriques seulement dans le bourg?

Serait-il possible en dehors de les Vallées?

- Créer des pôles communs
- Information juridique à obtenir
- Echanges mains
- Faire un périmètre autour éolien pour englober les communes

Pour les communes: foncier et fiscalité, pas d'électricité?

- Non, cela ni commune de côté de prendre des parts dans société

Les éolies rapportent combien, au total, aux communes?

- Entre 60 k et 90 k€ selon nombre éoliennes

Où est-ce que le parc éolien va être raccorde?

- Yvringes ni trop éolien ou Salettes si peu

Serait-il soutenu? (le raccordement)

- Oui
- Ce serait intéressant de montrer aux élus le tracé qui va être enterré
- Contacter ENEDIS pour le prochain rdv

Pourquoi seulement 3 à 5 ans de réduction?

- Partenariat avec fournisseur et montage spécifique

Transparence sur business plan détaillé → très peu 3-5 ans

Quelle place laisser aux citoyens dans acquisition éolienne?

- Ouverture capital jusqu'à 100%

Il faudrait faire un préavisuel maximum

- 10% ça paraît très peu, 3 à 5 ans aussi
- C'est inconnu, renouvellement autorisé loi peu retour d'expérience

3

Les propositions des habitants sur la communication

Quelles sont vos propositions sur la communication (Financement participatif & Forum d'avril)

C'est un taux sur 2 ans ou pas ?

Taux 6% annuel

Est-ce que c'est par foyer ou par personne ?

Involvement 4000€ / personne

Est-ce que les moins pauvres peuvent participer ? (question) (réponse)

Non, plutôt des personnes physiques

La plateforme qu'est-ce que c'est ?

C'est une plateforme spécialisée dans le financement participatif

Quel intérêt de faire financement participatif ?

Accueillir habitants au fait participatif pour aller vers création etc

Je pense que le risque pourrait frapper certaines personnes

Assurance d'être remboursé même si projet pas fait

Un relais de la mairie serait bien

Aux Forums: proposer un cahier d'inscription

Indemnités pour les propriétaires impliqués visuellement ?

Non, pas indemnisation directe pour personnes impliquées

Mais mandats AC, financement participatif parti du capital

Gouvernance lors du prochain rdv

Propriétaire rémunéré l'exploitant mais propriétaire peut être citoyens

Faire pédagogie sur sujet

Proposer qq chose de dynamique / interactif sur le ressenti des personnes

Déposer des mandats pour préciser les mandats AC -> Forum

Comme 43 -> annexer CP

Faire liste comm à envoyer en mairie

Trouver exemples projets avec coopérations citoyennes